

**Communiqué de la huitième réunion du Comité des dix  
Ministres des Finances et Gouverneurs de banque centrale africains  
10 avril 2014, Washington, D.C., États-Unis**

1. Nous, membres du Comité des dix (C10) Ministres des Finances et Gouverneurs de banque centrale africains, nous sommes réunis le 10 avril 2014 à Washington, D.C. (États-Unis). Conjointement organisée par la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Commission de l'Union africaine (CUA), la réunion était présidée par Madame Saada Mkuya Salum, Ministre des Finances de la République unie de Tanzanie. La réunion de ce jour a été précédée par celle des délégués, qui s'est tenue le 9 avril 2014.
2. Les pays et institutions ci-après ont participé à la réunion : l'Afrique du Sud, le Botswana, le Cameroun, l'Égypte, le Kenya, la République unie de Tanzanie, la Banque centrale des États de l'Afrique centrale (BEAC), la Banque centrale de États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Commission de l'Union africaine (CUA).
3. Nous avons apprécié le travail accompli par le C10 et fait le point sur l'impact des évolutions récentes de l'économie mondiale sur l'Afrique. Nous avons également passé en revue les questions découlant du plan de travail du G20, l'état d'avancement du document *Agenda de l'Union africaine pour 2063* et la position commune africaine sur le programme de développement pour l'après 2015.
4. Compte tenu de la persistance des risques que recèle l'économie mondiale et leurs impacts sur nos pays, nous avons estimé que le rôle du C10 demeure utile. Ses objectifs et domaines de plaidoyer évolueront en fonction des mutations des enjeux mondiaux qui influent sur les pays africains, y compris ceux examinés dans le cadre du G20. Compte tenu de la nécessité de faire mieux entendre la voix de l'Afrique au sein des instances mondiales de décision, le rôle du C10 devra faire l'objet d'une réévaluation périodique selon des critères stratégiques afin de susciter l'appui par la communauté internationale en vue de l'obtention d'un siège additionnel en faveur de l'Afrique au G20 et d'un autre représentant au Conseil du FMI, sans que cela se fasse au détriment d'autres pays en développement ou émergents.
5. Nous avons noté que la croissance en Afrique s'est ralentie en 2013 à 3,7 pour cent, contre 6,8 pour cent en 2012. Ce repli est principalement imputable au durcissement des conditions de financement au niveau mondial, à la perte du dynamisme des marchés émergents et à la détérioration des cours des produits de base. Les troubles politiques et sociaux ont également eu des effets négatifs sur certains pays. Nous escomptons une reprise de la croissance de l'Afrique en 2014 et 2015, tirée par une forte demande intérieure, la résilience des flux d'investissements directs étrangers (IDE) et l'embellie des cours des produits de base.
6. Dans le cadre de la stratégie de l'Afrique pour renforcer sa résilience économique, nous exhortons les pays à restaurer les amortisseurs macroéconomiques et les filets de sécurité sociale qui ont été affaiblis pendant la crise financière et économique mondiale. Nous notons que, pour que les pays africains enregistrent une croissance forte, soutenue et inclusive, il

faudra des investissements accrus dans l'infrastructure et des progrès durables dans la capacité à augmenter l'offre. L'investissement dans le développement du capital humain, notamment la promotion de l'égalité entre les sexes et de la protection sociale seront essentiels.

7. Nous reconnaissons que s'il faudra procéder aux adaptations face à l'évolution des fondamentaux, il est également nécessaire de se prémunir contre les risques d'un ajustement désordonné. Nos banques centrales devront veiller à assurer une gestion efficace de la volatilité des taux de change et à mettre en place des politiques monétaires appropriées.
8. Nous soulignons que le recul de la croissance dans la zone euro et dans les BRIC pourrait tirer la croissance de la production des économies africaines vers le bas, les pays exportateurs des métaux et des produits miniers et les États fragiles ainsi que ceux sortant d'un conflit étant les plus touchés. Nous exhortons une fois de plus les pays du G20 à intensifier les efforts pour s'attaquer aux problèmes structurels sous-jacents et à mettre en œuvre les mesures pour ramener l'économie mondiale sur une trajectoire durable de stabilité et de forte croissance. Nous ne perdons pas de vue que les risques résultant d'un durcissement des conditions financières au plan mondial pourraient entraîner le renchérissement des primes de risque au détriment des pays africains et provoquer la baisse des flux d'IDE. En conséquence, vu la baisse ou le retournement des flux de capitaux, les banques centrales devront miser sur leur crédibilité et leur dynamisme en matière de communication pour convaincre les marchés de leur détermination en faveur d'une inflation stable et de marchés harmonieux, en mettant en œuvre une politique monétaire adaptée à la position cyclique. Cela contribuera à atténuer la perte de qualité et les hausses des primes de risque qui y sont liées. Certains pays peuvent également être en mesure d'avoir accès aux lignes de swaps de devises proposées par les banques centrales pour faire face aux turbulences du marché.
9. Nous préconisons la coordination des politiques et la coopération aux plans international et régional dans le cadre du G20 et du C10 pour garantir un ajustement ordonné et faire en sorte que les répercussions transfrontalières des politiques soient judicieusement maîtrisées. Il sera également important, au plan régional, de préparer l'environnement économique et de concevoir les incitations appropriées pour l'ajustement graduel.
10. Nous prenons note du caractère évolutif du programme de travail du G20 et, en particulier, du nouvel agenda de développement en gestation, qui sera mis en œuvre dans le cadre des Perspectives de développement de St Petersburg. Axé sur l'infrastructure, la mobilisation des recettes intérieures, la sécurité alimentaire et le commerce, cet agenda revêt une grande importance pour le développement économique à long terme de l'Afrique. En conséquence, nous avons décidé qu'un C10 plus efficace doit participer plus stratégiquement et plus à fond au programme de travail du G20, avec pour objectif de peser sur les enjeux économiques et de développement mondiaux.
11. Nous nous félicitons de la préparation du document *Agenda de l'Union africaine pour 2063*, qui porte la vision d'une Afrique prospère, autocentrée, intégrée, unie et en paix avec elle-même. Processus centré sur les peuples et piloté par ceux-ci, cette initiative devrait concourir à la synergie des différents efforts pour une plus grande prospérité des économies et des

peuples africains. C'est pourquoi nous exhortons les pays africains à apporter une contribution soutenue au processus de l'*Agenda 2063* et à fournir l'appui pour sa mise en œuvre. Nous nous félicitons également de la création, par la Banque africaine de développement, du *Fonds Afrique 50* pour le développement des infrastructures.

12. La prochaine réunion aura lieu à Yaoundé en fin septembre 2014, sous la présidence du Cameroun.